

ASSEMBLÉE DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

SESSION BUDGETAIRE DE 2016

Huitième séance : jeudi 1er décembre 2016 à 9 heures

PRÉSIDENCE de Monsieur Marcel Tuihani,
président de l'assemblée de la Polynésie française.

Sont présents :

M.	Tuihani	Marcel	Président
Mme	Tetuanui	Lana	Première vice-présidente
Mme	Perry-Friedman	Vaiata	Deuxième vice-présidente
Mme	Richeton	Monique	Troisième vice-présidente
Mme	Salmon-Amaru	Loïs	Première secrétaire
Mme	Merceron	Armelle	Deuxième secrétaire
Mme	Galenon	Chantal Minarii	Troisième secrétaire
Mme	Aro	Dylma	Première questeure
Mme	Bruant	Virginie	Deuxième questeure
M.	Maamaatuaiahutapu	Victor	Troisième questeur, arrivé en cours de séance
M.	Ah-Scha	Joseph	Représentant
Mme	Amaru	Patricia	Représentante
Mme	Bouteau	Nicole	Représentante, arrivée en cours de séance
M.	Buillard	Michel	Représentant
Mme	Cross	Valentina	Représentante, arrivée en cours de séance
M.	Drollet	Jacqui	Représentant
M.	Faatau	Félix	Représentant
M.	Flohr	Henri	Représentant
Mme	Flores-Tahiata	Chantal	Représentante
M.	Fong Loi	Charles	Représentant
Mme	Frébault	Joëlle	Représentante
M.	Geros	Antony	Représentant, arrivé en cours de séance
M.	Graffe	Jacque	Représentant
Mme	Iriti	Teura	Représentante
M.	Jordan	Rudolph	Représentant, arrivé en cours de séance
M.	Leboucher	Michel	Représentant
Mme	Lucas	Béatrice	Représentante
Mme	Manutahi Levy-Agami	Sandra	Représentante, arrivée en cours de séance
Mme	Maraea	Emma	Représentante, arrivée en cours de séance
M.	Moutame	Thomas	Représentant
M.	Perez	Antonio	Représentant
Mme	Puhetini	Sylvana	Représentante
M.	Raioha	Jacques	Représentant
M.	Riveta	Frédéric	Représentant
Mme	Sachet	Isabelle	Représentante
Mme	Sage	Maina	Représentante
M.	Schyle	Philip	Représentant, arrivé en cours de séance
M.	Taae	Putai'i	Représentant
Mme	Tarahu-Atuahiva	Teura	Représentante
Mme	Tata	Jeanine	Représentante
Mme	Teahe	Teapehu	Représentante
M.	Temaui	Jean	Représentant
M.	Temeharo	René	Représentant, arrivé en cours de séance
M.	Teriitahi	Moehau	Représentant
Mme	Teura	Justine	Représentante
Mme	Tevahitua	Éliane	Représentante
Mme	Tinorua-Rijkaart	Alice	Représentante
M.	Tong Sang	Gaston	Représentant
M.	Toromona	John	Représentant
M.	Tuheiaava	Richard	Représentant
M.	Tumahai	Ronald	Représentant
Mme	Vaiho	Gilda	Représentante
Mme	Vanaa	Élise	Représentante
Mme	Viriamu	Yolande	Représentante

Sont absents :

Mme	Matehau-Nuupure	Juliette	Représentante
M.	Temaru	Oscar Manutahi	Représentant
Mme	Turquem	Sandrine	Représentante

Siègent au banc du gouvernement : Monsieur le Président de la Polynésie française Édouard Fritch, Monsieur le vice-président du gouvernement Nuihau Laurey, Mesdames et Messieurs les ministres, Nicole Fareata-Sanquer, Priscille Tea Frogier, Tearii Alpha, Jean-Christophe Bouissou, Patrick Howell, Heremoana Maamaatuaiahutapu, Teva Rohfritsch et Albert Solia.

La séance est ouverte à 9 heures 12 minutes.

Le président : Chers amis, je vous invite à bien vouloir prendre place.

Chers collègues, bonjour à tout le monde. Permettez-moi en notre nom à tous de saluer la présence du gouvernement. Bienvenue, Monsieur le Président ! Bienvenue, Madame la sénatrice ; à Madame le député ! Bonjour à celles et ceux qui nous suivent grâce au média Internet. Bonjour à celles et ceux présents dans l'hémicycle, mais également aux journalistes.

Je déclare la séance ouverte.

Vous avez été convoqués par lettre n° 3545/2016/APF/SG du 24 novembre 2016, et je demande au secrétaire général de faire l'appel des représentants.

— Cf. ci-dessus —

Mme Jeanne Santini : Voilà, Monsieur le président.

PROCURATIONS

Le président : Merci de donner lecture des procurations déposées.

Mme Jeanne Santini : Monsieur le président, nous avons reçu les procurations de :

RÉFÉRENCES	DE :	À :
	Jeudi 1er décembre 2016	
	RASSEMBLEMENT POUR UNE MAJORITÉ AUTONOMISTE	
14302-09h15	Maraea Emma	Raioha Jacques
14304-09h	Schyle Philip	Bouteau Nicole
14305-09h	Jordan Rudolph	Faatau Félix
14310-09h	Tarahu-Atuahiva Teura	Frébault Joëlle
14313-09h15	Temeharo René	Tata Jeanine
14323-11h15	Graffe Jacque	Puhetini Sylvana
14332-12h04	Toromona John	Aro Dylma
14343-14h13	Fong Loi Charles	Tetuanui Lana
14359-14h53	Riveta Frédéric	Temeharo René
14362-16h08	Buillard Michel	Ah-Scha Joseph
14363-16h11	Lucas Béatrice	Tarahu-Atuahiva Teura
14364-16h22	Tumahai Ronald	Sachet Isabelle
14379-18h11	Frébault Joëlle	Maraea Emma
14395-20h18	TeaheTeapehu	Teriitahi Moehau
	TAHOERAA HUIRAATIRA	
14306-09h	Turquem Sandrine	Vanaa Elise
14307-09h	Moutame Thomas	Amaru Patricia
14308-09h	Nuupure Juliette	Viriamu Yolande
14311-09h	Manutahi Lévy-Agami Sandra	Tinorua-Rijkaart Alice
14324-11h26	Iriti Teura	Salmon-Amaru Loïs
14344-14h15	Vaiho-Faatoa Gilda	Richeton Monique
14361-15h25	Perry-FriedmanVaiata	Temauri Jean
14394-19h52	Tuihani Marcel	Tinorua-Rijkaart Alice
	UNION POUR LA DÉMOCRATIE	
14314-09h25	Maamaatuaiahutapu Victor	Flores-Tahiata Chantal
14315-09h25	Cross Valentina	Tevahitua Eliane
14319-09h30	Temaru Oscar	Geros Antony
14345-14h18	Drollet Jacqui	Teura Justine

Le président : Merci.

ORDRE DU JOUR

Le président : Nous passons à l'approbation de l'ordre du jour et j'invite le secrétaire général de donner lecture du projet d'ordre du jour.

Mme Jeanne Santini : Monsieur le président, la conférence des présidents réunie lundi dernier vous propose l'ordre du jour suivant :

I) APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

II) EXAMEN DES RAPPORTS, DES PROJETS DE DELIBERATION ET DE LOI DU PAYS ET D'UN AVIS

01) Rapport n° 182-2016

relatif à l'avis de l'assemblée de la Polynésie française sur le projet de loi du pays autorisant l'adhésion de la France au deuxième protocole relatif à la convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

RAPPORTEURE : Nicole Bouteau

02) Rapport n° 175-2016

sur le projet de loi du pays portant diverses mesures fiscales à l'importation.

RAPPORTEURS : Antonio Perez et Armelle Merceron

03) Rapport n° 176-2016

sur le projet de loi du pays portant modification de la fiscalité spécifique aux télécommunications.

RAPPORTEURS : René Temeharo et Ronald Tumahai

04) Rapport n° 177-2016

sur le projet de loi du pays portant modification de la loi du pays no 2008-8 du 25 août 2008 relative à la nomenclature du tarif des douanes.

RAPPORTEURS : Ronald Tumahai et Virginie Bruant

05) Rapport n° 178-2016

sur le projet de loi du pays portant modification du code des impôts.

RAPPORTEURS : Antonio Perez et Armelle Merceron

06) Rapport n° 179-2016

sur le projet de loi du pays portant diverses mesures fiscales en faveur de la relance de l'économie.

RAPPORTEURES : Armelle Merceron et Virginie Bruant

07) Rapport n° 184-2016

relatif à un projet de délibération approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2017.

RAPPORTEURS : Virginie Bruant, Antonio Perez et Armelle Merceron

08) Rapport n° 180-2016

relatif à un projet de délibération approuvant le budget des comptes spéciaux pour l'exercice 2017

RAPPORTEURS : Ronald Tumahai et René Temeharo

III) EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE

IV) CLOTURE DE LA SEANCE

Le président : Merci. Je mets aux voix l'ordre du jour. Qui est pour ?... Madame Puhetini.

Mme Sylvana Puhetini : Merci, Monsieur le président. Bonjour à tous en cette magnifique journée. Bonjour, Monsieur le Président du Pays. Mesdames, Messieurs les ministres, les collaborateurs, les journalistes, chers collègues, bonjour.

Monsieur le président, je profite que tout le monde soit au complet ce matin pour vous demander la modification de l'ordre du jour en faisant passer, en premier, l'adoption du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2017 et, en second lieu, l'adoption des lois fiscales. Merci.

Le président : Avant l'avis ou après l'avis ?...

Mme Sylvana Puhetini : Avant l'avis !

Le président : Merci.

Y a-t-il d'autres interventions avant de soumettre aux voix la proposition de modification de l'ordre du jour ?... Non ?... Madame Iriti.

Mme Teura Iriti : Bonjour, Monsieur le président. Monsieur le Président du Pays, Mesdames et Messieurs les ministres, chers conseillers, représentants, à tous, bonjour.

Nous sommes un peu..., enfin, beaucoup étonnés de la proposition de ce matin puisque nous étions en conférence des présidents. Nous sommes quand même restés longtemps pour débattre de l'ordre du jour ; d'autant plus que, comme dans nos habitudes, on débat d'abord des LP fiscales avant d'aborder le budget. Je me pose la question : pourquoi la précipitation puisqu'il nous a été dit que le gouvernement au complet sera donc présent aujourd'hui, demain et pourquoi pas après demain ?

Merci.

Le président : Merci. Monsieur Drollet.

M. Jacqui Drollet : Bonjour, Monsieur le président. Bonjour, Monsieur le Président du Pays. Mesdames, Messieurs les ministres, bonjour à tous.

Nous pensons que, puisque la conférence des présidents s'est réunie pour fixer l'ordre du jour de notre séance, nous devons rester sur ce qui a été décidé d'un commun accord. Ce que l'on souhaite c'est que l'on puisse examiner les rapports dans l'ordre établi, d'autant plus que pour le premier rapport, le temps de parole prévu pour la discussion générale est fixé à 10 minutes pour chacun des trois groupes. Donc, il serait peut-être opportun d'examiner les autres rapports avant celui relatif au budget ? C'est une proposition, hein ! C'est une proposition pour la bonne marche de nos travaux.

Et, au lieu de mener des actions en catimini comme ce que nous venons de voir, il faudrait pouvoir respecter les décisions prises le lundi ou le mardi en conférence des présidents. Nous ne devons pas prendre cette mauvaise habitude de venir en séance plénière et prendre, un peu dans l'urgence, des décisions contraires à ce qui avait été décidé au départ.

Merci, Monsieur le président.

Le président : Merci. S'il n'y a pas d'autres interventions... Madame Tetuanui.

Mme Lana Tetuanui : Merci, Monsieur le président.

Monsieur le président de l'assemblée, Monsieur le Président du Pays, Mesdames, Messieurs les ministres, chers collègues élus, les journalistes, bonjour.

Nous avons un règlement intérieur au sein de notre assemblée et j'ai entendu ce qui vient d'être dit à savoir que nous devons suivre l'ordre du jour établi par la conférence des présidents. Pour ma part, je soutiens la demande qui a été formulée parce que, en politique, ce qui est le plus important c'est de voter le budget. C'est ce qui est le plus important et c'est ce qu'attend la population de nous aujourd'hui. Quant à nos tentatives de semer la confusion ou de retarder nos travaux, les membres de la majorité proposent aujourd'hui de nous contenter de modifier l'ordre du jour et de voter notre budget parce qu'il sera toujours possible par la suite d'y apporter des modifications puisque notre règlement intérieur le permet. Donc, nous vous demandons d'accélérer nos travaux et je suggère au président de l'assemblée de faire voter la modification de notre ordre du jour. Merci.

Le président : Plus d'intervention ?...

Je mets aux voix la proposition de modification du passage des dossiers de l'ordre du jour. Qui est pour la proposition qui est formulée par Madame Puhetini ?... 31 voix pour. Qui est contre ?... 24 voix contre.

ADOPTÉ, à mains levées, par 31 voix pour et 24 voix contre.

Le président : Merci. La modification de l'ordre du jour est adoptée.

Donc, nous procéderons par l'examen du budget, c'est-à-dire des rapports nos 184 et 180 en premier, et nous allons reprendre l'ordre de passage en examinant l'avis et l'ensemble des lois fiscales. C'est bien cela, Madame Puhetini ?... Très bien !

EXAMEN DES RAPPORTS, DES PROJETS DE DÉLIBÉRATION ET DE LOI DU PAYS ET D'UN AVIS

APPROBATION DU BUDGET GÉNÉRAL DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE POUR L'EXERCICE 2017

Rapport n°184-2016, en date du 24 novembre 2016, présenté au nom de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique, par la rapporteure générale, Madame Virginie Bruant et les rapporteurs spéciaux, Monsieur Antonio Perez et Madame Armelle Merceron.

— Cf. annexe —

Le président : Chers collègues, je vous invite à examiner le rapport n° 184 relatif à un projet de délibération approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2017.

Est-ce que le gouvernement souhaite intervenir ?... Monsieur le Président.

M. Édouard Fritch : Merci, Monsieur le président de l'assemblée de la Polynésie française.

Mesdames et Messieurs les représentants, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs du public, je vous adresse nos salutations au nom du gouvernement, en n'oubliant pas nos parlementaires, Madame la députée, Madame la sénatrice.

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les représentants, nous sommes donc réunis encore aujourd'hui, comme l'année dernière, pour procéder à l'étude et à l'adoption du budget primitif du pays pour l'année 2017, ainsi que des lois du pays qui y sont adossées.

Nous avons eu diverses discussions au préalable sur le principe, Monsieur le président, mais je voudrais remercier l'assemblée d'avoir adopté cette modification de l'ordre du jour. Effectivement, nous avons été menacés d'un recours contre le fait que ce budget soit adopté avant les lois fiscales. Mais je sais, Monsieur le président, que vous avez dû consulter les services de droit sur cette modification de l'ordre du jour. Et, effectivement, ce ne sera pas la première fois que l'assemblée aura à voter le budget avant les lois fiscales. Nous avons eu l'occasion ici, avec différentes majorités d'ailleurs, de procéder comme tel. Mais fort heureusement, il existe encore un haut-commissaire qui... n'a pas soutenu mais qui a confirmé la possibilité pour l'assemblée d'examiner ce budget avant.

Je ne reviendrai pas en détail sur les éléments qui constituent ce budget puisque je me suis déjà longuement exprimé à ce sujet lors de l'examen du débat d'orientation budgétaire le 31 octobre dernier devant votre assemblée et que, par ailleurs, vos travaux en commission des finances en présence des ministres vous ont permis de bien approfondir votre connaissance de ces documents.

Permettez-moi toutefois de vous rappeler les éléments essentiels qui ont guidé le gouvernement dans la préparation de ce que nous avons appelé un « budget de combat », mais que l'on peut également qualifier de « budget pour stimuler l'action économique et renforcer la solidarité envers les plus démunis ». J'apporte cette précision car, lors du débat d'orientation budgétaire, le TAHOERA'A, par la bouche de sa présidente, qui, visiblement avait mal traduit nos intentions, avait accusé le gouvernement de vouloir financer l'économie au détriment du social, et même, je la cite, « de geler les dépenses sociales pour favoriser les entreprises et les mieux nantis ».

Alors, faut-il rappeler à votre assemblée que venir en soutien de l'activité économique, ce n'est pas forcément financer les riches et les plus nantis ? Faut-il vous rappeler que bon nombre de patrons se sont battus pendant toutes ces années de crise pour maintenir leur entreprise en état de fonctionnement et pour conserver les emplois au détriment parfois de leur propre patrimoine ? Vous avez d'ailleurs, ici même à l'assemblée, voté des dispositions pour protéger ces mêmes patrons de la saisie de tous leurs biens propres. Je ne pense pas que dans cette démarche vous ayez voulu protéger les plus nantis. Mais c'est bien l'homme, c'est bien la famille que nous avons souhaité protéger, patron ou pas patron. Qu'on ne vienne pas, comme cela a été dit, affirmer que nous faisons un « cadeau au patronat et aux plus fortunés de plus de 100 milliards », comme cela aussi a été dit dans cet hémicycle. Venant de ceux qui voulaient créer un SMIC au rabais pour favoriser les investisseurs ou l'arrivée des investisseurs dans ce pays, c'est assez étrange comme raisonnement et je ne commenterai pas plus.

Je le dis, et je le redis : la reprise de l'emploi ne peut pas venir des embauches dans les administrations, que ce soit celle du pays ou l'administration communale. Ce temps est révolu. Nous savons tous que seules les entreprises privées peuvent être pourvoyeuses d'emploi, et c'est pour cette raison que nous leur apportons le soutien du pays, tout comme nous l'apportons à la création d'activité car il ne faut pas oublier les porteurs de projet et les entrepreneurs. En cela, d'ailleurs, nous appliquons à la lettre cette doctrine programmatique qui a été validée par les électeurs en mai 2013 selon laquelle « les actions économiques et fiscales du gouvernement viseront à restaurer la confiance des investisseurs et donner une meilleure visibilité dans l'avenir de notre pays. » Autre citation provenant de la même source... Vous avez compris que ce n'est pas le Nouveau Testament, là ! « Nous relancerons la commande publique et nous investirons pour créer à nouveau les emplois qu'attendent le millier de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail ». Je pense que vous vous souvenez tous ici de quel document ces phrases sont extraites. Notre gouvernement y adhère pleinement.

Et nos actions en ce sens commencent à porter leurs fruits, comme en atteste la dernière note expresse de l'Institut d'émission d'outre-mer en date de novembre qui confirme la reprise économique en ces termes : « la progression de l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'accélère au